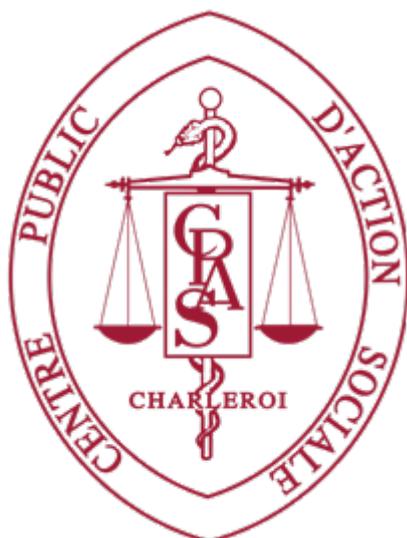


CPAS DE CHARLEROI

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2016



INTRODUCTION

2015 fut une année riche en enjeux pour notre CPAS : en cause, plusieurs réformes imposant à notre institution un élargissement de son champ d'actions et par conséquent la sollicitation de moyens auprès d'autres niveaux de pouvoir.

Ainsi les décisions politiques du Fédéral ont entraîné, comme chacun le sait, une augmentation considérable du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ; notre CPAS a mené une politique proactive et a permis aux personnes dans la détresse de trouver avec dignité une voie de secours.

2016 sera une nouvelle année riche en changements et innovations.

A cet effet le CPAS entend bien développer de nouvelles actions innovantes et faire ainsi face aux enjeux cruciaux de **2016** avec la volonté de mettre en avant le laboratoire social qu'a toujours été le CPAS de Charleroi.

Comme on le sait, les finances publiques appellent à la rigueur budgétaire, nous devons trouver dès lors les bonnes réponses en vue d'aider les plus fragilisés et ce, en menant une gestion responsable et efficiente.

Les défis à relever et les politiques à déployer s'articuleront autour des axes suivants :

- Une meilleure réponse aux besoins de la population ;
- Une meilleure organisation interne ;
- Un service social avec de nouveaux défis ;
- Une nouvelle vision de l'insertion socioprofessionnelle ;
- Une nouvelle politique ambulatoire ;
- Un redéploiement du site du CHU incluant une politique des aînés ambitieuse.

Comme nous le pressentons, les défis à relever pour nos départements restent nombreux et c'est dans la crise que souvent les meilleures innovations sociales voient le jour.

Gageons que cela sera le cas pour notre CPAS.

Nos projets phares pour **2016** sont :

1. Une meilleure réponse aux besoins de la population...

1.1. Le Plan de réforme du Service social : la restructuration des antennes

L'objectif du Plan de réforme du Service social est de reconfigurer la sectorisation du territoire et le nombre d'antennes accessibles au public dans le but d'offrir un meilleur service à la population.

A terme, et tel que prévu dans ce Plan, le nombre d'antennes sociales devrait être ramené à 7. En cohérence avec les options prises par la Ville, l'organisation des antennes se fera sous forme de district. Ce choix n'est pas anodin et a été effectué sur la base d'une étude socio-économique de notre territoire.

En 2015, les choix en matière de localisation des antennes ont été opérés. **En 2016**, nous continuerons à travailler activement à la mise en œuvre de ce Plan. Les premiers déménagements seront effectués et les nouveaux services commenceront à être accessibles aux citoyens.

Ce projet nous permettra d'offrir à nos concitoyens en difficulté, des équipes renforcées et multidisciplinaires dans des infrastructures performantes.

1.2. L'ouverture d'un 4^{ème} Espace Citoyen à Gosselies

Il y a un peu plus d'un an, la Ville de Charleroi transférait une série de missions au CPAS dont le Développement Social de Quartiers. L'idée était de renforcer la politique des quartiers sur Charleroi et augmenter l'efficacité des services rendus aux citoyens.

En 2016, la volonté est de procéder à un meilleur maillage territorial et de privilégier la proximité des services en investissant le cœur des quartiers. Ceci est fait en parfaite coordination avec la Ville de Charleroi qui a également initié une politique de redéploiement de ses implantations afin de mieux s'adapter aux besoins de la population carolorégienne.

1.3. La création d'une offre sanitaire mobile et d'un Plan d'actions assuétudes

Suite aux réflexions que nous avons menées, il nous est apparu essentiel de proposer un nouveau dispositif mobile en matière de lutte contre les assuétudes. Cette nouvelle offre sanitaire mobile a pour objectifs :

- Intervenir dans les lieux de vie des personnes (squats, rues, abris de nuit) en partenariat avec les professionnels de terrain ;
- Améliorer l'orientation des usagers vers les services spécialisés (secteur de la santé mentale et de la psychiatrie). ;
- Améliorer les capacités de diagnostic lors des interventions sur le terrain ;
- Si nécessaire, dispenser un traitement ou/et orienter vers le circuit de soins.

Nous analysons également l'opportunité d'un Plan d'actions assuétudes permettant de renforcer la cohérence de l'offre disponible sur l'entité de Charleroi. Le transfert en 2014 des compétences de la Ville en matière d'assuétudes vers le CPAS nous permettent d'envisager un travail intégré. Actuellement un état des lieux est en cours. Naturellement, cette démarche s'articulera avec les missions de la Concertation Assuétudes du Pays de Charleroi (CAPC) et les ASBL actives en la matière.

2. Une meilleure organisation interne

En 2011, le CPAS lançait le Plan Crescendo. Ce plan d'entreprise visait à améliorer le bien-être global des travailleurs dans l'institution et l'organisation de la réponse aux besoins des citoyens.

2011-**2016**, 5 ans... que de changements depuis ! Ce plan tel qu'il existe a fait son temps et mérite d'être réactualisé afin de mieux cerner les problématiques actuelles et les défis auxquels nous devons aujourd'hui faire face. **En 2016**, nous travaillerons donc à une nouvelle mouture du plan d'entreprise adapté à nos nouvelles réalités.

En 2015, le Service d'Aide et Soins à Domicile a subi un lifting traduit par un nouveau découpage géographique de Charleroi et la création d'une équipe d'aides familiaux volants apportera une réponse plus rapide et plus adaptée aux besoins des personnes. **2016** devra voir les premiers effets de cette réorganisation visant l'efficacité et l'efficience du soutien apporté aux usagers.

3. Une politique des aînés ambitieuse

3.1. Des structures d'accueil et d'hébergement des aînés toujours plus performantes

Comme chaque année, la volonté de répondre tant aux impératifs du vieillissement de la population qu'à l'évolution des attentes de ses citoyens, notre CPAS continue à s'engager fermement dans l'extension et la modernisation des structures proposées.

Les travaux prévus sont les suivants :

- *Maison de repos et de soins de Montignies.*

La première phase de remise aux normes sera terminée début **2016** et un nouveau centre d'accueil de jour ouvrira ses portes.

- *Maison de repos de Marchiennes.*

Les travaux de mise en conformité aux nouvelles réglementations débuteront début **2016**. Une nouvelle résidence de 23 appartements sortira de terre.

- *Maison de repos de Monceau.*

Le début des travaux d'extension de 50 lits supplémentaires est prévu à la mi-**2016**.

- Réaffectation et rénovation de l'Ancienne maison communale de Couillet en habitat groupé. On y comptera 13 logements intergénérationnels, des espaces de vie communs, un jardin partagé, une bibliothèque,...

- Mise en œuvre d'un Projet « relamping »

Le RELAMPING, c'est changer une ampoule !! Changer une ampoule par des ampoules de type LED et s'inscrire ainsi dans un vaste plein d'économie d'énergie.

4. Un service social avec de nouveaux défis

4.1. La mise en œuvre d'un plan migrant

2015 a été marqué par un afflux massif de personnes migrantes vers les différents pays européens. Notre Ville, plus singulièrement notre CPAS, doit se préparer à faire face à ces nouvelles demandes.

Dans un souci d'anticipation, comme ce fût le cas pour la cellule Tempo, nous mettons en place un plan d'actions pour accueillir ces personnes.

Allant de l'urgence à l'insertion, ce plan s'organisera sur 3 phases :

- Accueil d'urgence, 1er besoins : mobilisation des services de 1ere ligne ;
- Aide au relogement : création d'Initiatives locales d'accueil, travail avec les propriétaires ;
- Intégration: actions via nos Espaces-citoyens mais aussi avec les partenaires.

En **2016**, l'ensemble de nos services seront mobilisés et les partenariats activés pour gérer au mieux ces demandes d'aides.

4.2. Un nouvel agrément pour la Maison familiale

La Maison Familiale est un dispositif d'accueil et d'hébergement résidentiel pour des mineurs confrontés à des difficultés familiales. Elle a pour objectif d'assurer l'hébergement d'enfants dans un cadre de vie sécurisant et structurant en leur offrant une prise en charge globale et intégrée. Elle travaille aussi sur le maintien des liens enfants/parents via des entretiens familiaux, des activités diverses.

En 2015, la Maison familiale a obtenu un agrément de 6 mois en tant que Service d'Accueil et d'Aide Educative (SAAE). Cet agrément assoit financièrement le service. La demande d'agrément va être renouvelée en vue de l'octroi d'un agrément définitif **en 2016** ce qui garantira un financement pérenne pour les prochaines années.

5. Une nouvelle vision de l'insertion socioprofessionnelle au sein du CPAS

Dès 2016, l'ISP se trouvera au cœur de la politique de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale.

Une nouvelle architecture de service, visant une meilleure coordination des services d'insertion sociale et d'insertion socioprofessionnelle préexistants (P45 et Espaces Citoyens) avec les services de première ligne telles les antennes sociales, verra le jour. Le Pôle d'Economie Sociale intégrera également ce nouveau dispositif avec tous ses projets FOREM visant à la fois un public très éloigné de l'emploi, un public ayant une idée de projet professionnel et un public en formation.

L'EFT Transform, dépendant de ce pôle, introduira sa demande d'agrément en tant que Centre d'Insertion socioprofessionnelle (CISP).

La création d'une entreprise d'insertion dans le domaine de l'Upcycling est également envisagée.

La mise sur pied d'un réseau avec les partenaires ISP associés visera à rendre les parcours d'insertion plus efficaces. La finalité de cette réorganisation est, bien entendu, d'augmenter les chances de mise à l'emploi de nos bénéficiaires.

6. Le redéploiement de l'ilot CHU

Suite au déménagement, en octobre dernier, de l'Intercommunale de santé publique du pays de Charleroi (ISPPC) vers le nouveau complexe hospitalier public « CHU Marie Curie » à Lodelinsart, le CPAS, propriétaire du site a récupéré l'ensemble du bâtiment.

Une étude de réaffectation du site a été réalisée à la demande du CPAS afin de donner un nouvel élan à ce quartier central de Charleroi. La déconstruction est actuellement en cours. Ce vaste chantier devrait se finir **fin 2016**. Une analyse financière s'en suivra ainsi que la recherche d'investisseurs.

7. Toujours plus de dynamique partenariale...

Depuis de nombreuses années, le CPAS jouit d'une belle reconnaissance dans le domaine de l'Innovation Sociale grâce à sa dynamique partenariale. Demain, la volonté est d'intensifier cette dynamique partenariale pour faire face aux nouveaux enjeux sociaux auxquels devront faire face les populations fragilisées. Quelques exemples de partenariats qui seront menés en **2016** :

7.1. Popul'ArtCité :

Ce projet, financé par le FSE, vise la mise en place d'un parcours d'insertion intégré via le street art pour les 18/25 ans, peu ou pas qualifiés, qui seront encadrés par des acteurs culturels et par des opérateurs de formation. En **2016**, les jeunes seront amenés à mettre en pratique les compétences acquises dans un des quartiers de Charleroi (la Docherie) et autour d'un projet artistique collectif qui sera intégré aux œuvres présentées lors de la biennale « Asphalte ».

7.2. Projets Gembloux Agro Bio Tech :

Le CPAS compte collaborer avec Gembloux Agro Bio Tech qui est à la recherche de partenaires pour 2 types de projets :

1. Le premier concerne un projet à introduire auprès du Feader en matière d'agriculture urbaine et d'insertion socio professionnelle.
2. Le second consiste à développer une « autre » collaboration en lien avec les aînés, dans le cadre des projets internes, et en collaboration avec l'Université de Liège, de Gembloux Agro Bio Tech et de l'Université de Nancy pour la création d'un jardin thérapeutique mixant tant les approches en matière agronomique (Gembloux) que les approches médicales axées sur les aînés (Alzheimer, ...).

7.3. Projets interreg VA AD-in (Alimentation Durable Inclusive) :

Le CPAS de Charleroi sera partenaire associé d'Espace Environnement dans le projet européen interreg Alimentation durable inclusive. L'espace citoyen de Dampremy, qui développe depuis des années des activités autour de cette thématique, apportera ainsi son expertise à ce projet.

7.4. L'observatoire de la cohésion sociale

En 2013, nous lançons officiellement le réseau des Observatoires locaux de la cohésion sociale. Nous souhaitons aller encore plus loin. Notre objectif **en 2016** est de créer un baromètre socioéconomique au départ du réseau. Il permettra d'avoir une vision en temps réel de la situation sociale sur notre territoire. Ce baromètre sera une aide à la prise de décision politique.

CONCLUSIONS

En 2015, nous avons comme ambition de compléter et de renforcer nos dispositifs existants. **Et nous avons tenu nos paris.** Citons par exemple l'antenne temporaire « TempO » qui a accueilli au 1er janvier les centaines de personnes qui ont perdu définitivement leur allocation d'insertion.

Comme nous l'avons développé dans cette Note, il faudra plus que jamais être créatifs et développer des synergies productrices de sens et de plus values au service de la collectivité.

Notre créativité et nos capacités d'adaptation doivent être à la mesure de l'attente de nos concitoyens. N'oublions pas que le travail social du CPAS de par sa richesse, son particularisme, son professionnalisme reste le dernier rempart contre la pauvreté.

En cette année **2016**, dans une Belgique secouée par les réformes, il nous faudra plus que tout accompagner ces femmes et ces hommes, travailleurs de CPAS, qui œuvrent au bien être des autres et à la sauvegarde de la solidarité.

Ainsi c'est bien l'ADN même des CPAS qui devra pour l'année **2016** être au cœur de nos réflexions et de notre action.

Le Président,

Eric MASSIN